

Paris, le 4 octobre 2017

DOSSIER DE PRESSE

Des Villes & Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens



10 octobre 2017 | Salle Jean Dame, 17 rue Leopold-Bellan - Paris (75002)

Contacts :

Maité Gérard - 06.59.59.06.98

André Cicoella - 06.35.57.16.82



SOMMAIRE

1. EDITO
2. NOTRE DEMARCHE
3. LES INTERVENANTS
4. LA PRESENTATION DES PROJETS
5. LA CHARTE « VILLES & TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS »

EDITO

Suite à l'alerte lancée par le RES, la France avait interdit les biberons au Bisphénol A en 2010, mesure étendue ensuite dans l'année à l'ensemble de l'Union Européenne. A la suite de ce succès, la France a été, en 2014, le 1er pays à se doter d'une Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens avec pour principal objectif « réduire l'exposition de la population ». Cette prise de conscience croissante de l'opinion a conduit à faire des perturbateurs endocriniens un enjeu de la campagne présidentielle et à l'engagement pris par le Président de la République d'interdire les perturbateurs endocriniens.

L'Etat doit jouer son rôle mais la mobilisation citoyenne apparaît tout aussi nécessaire pour atteindre cet objectif et les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer. Paris avait retiré les biberons au BPA de ses crèches avant même la décision d'interdiction et beaucoup d'autres villes avaient suivi.

Une nouvelle étape peut être franchie en mutualisant les expériences. C'est l'enjeu de ce 1er colloque européen des Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens. Madrid, Stockholm et les villes de la Baltique, et en France, Cœur d'Ostrevent, Limoges, Guéret, Grande Synthe... les initiatives se multiplient dans les villes et notamment dans les

établissements de santé et de petite enfance. Ce colloque se veut un lieu d'échange. Si Paris a obtenu de ses fournisseurs des produits d'entretien sans alkylphénols, toutes les villes peuvent faire de même.

Cette rencontre se tient au moment d'Octobre Rose, mois de mobilisation contre le cancer du sein. On sait de plus en plus que les perturbateurs endocriniens sont une cause importante de ces cancers hormono-dépendants tout comme des grandes maladies chroniques comme obésité, diabète, troubles du comportement et de la reproduction.

Toutes ces maladies sont pour partie la conséquence de l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse et la petite enfance. « Aucun bébé ne doit naître prépollué » ! C'est l'enjeu du programme pionnier du CHU de Lille « 1000 jours pour la santé » qui sera présenté par le Professeur Laurent Storme. Cette mobilisation citoyenne est plus que jamais nécessaire pour faire reculer ce que l'Organisation Mondiale de la Santé qualifie « d'épidémie mondiale de maladies chroniques ».

André Cicoella

Notre démarche

Le Réseau Environnement Santé a lancé en 2014 sa **campagne « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens »**. Elle fait suite à l'adoption par la France d'une Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens votée en avril 2014 ayant pour objectif de diminuer l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens « *des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants* » (OMS 2002).

Présents dans notre quotidien, nous les trouvons dans nos cosmétiques, les revêtements anti adhésifs des ustensiles de cuisine, les dispositifs médicaux, les pesticides...

Chacun d'entre nous peut agir en tant que consommateur pour obtenir des produits plus sains. Chaque collectivité locale peut agir à son niveau pour faire reculer cette pollution.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle étape. Le Réseau Environnement Santé souhaite amplifier la dynamique « sans perturbateurs endocriniens » en développant en France **un Réseau « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens » avec :**

- Une charte d'engagements en 5 points à destination des collectivités désirant rejoindre cette dynamique
- Une plateforme d'informations regroupant des contenus scientifiques, politiques et media ainsi qu'un lieu d'expression pour démultiplier les échanges et les discussions entre les membres du réseau

Nous sommes actuellement à un moment de basculement sur un sujet qui était, il y a encore une dizaine d'années, totalement absent des débats publics. Il n'y a pas de fatalité. Des solutions existent. C'est important de les faire connaître. Tour d'horizons de nos intervenants....

Les Intervenants



André Cicoella, ancien conseiller scientifique à l'INERIS, est le Président du Réseau Environnement Santé (RES) depuis 2009. Auteur de Toxique Planète (2005), Cancer du sein en finir avec l'épidémie (2016), il est connu pour son engagement sur les perturbateurs endocriniens et est à l'origine de l'interdiction du BPA dans les biberons.



Jacques Boutault est le maire du 11^e arrondissement de Paris depuis 2004. Il introduit le bio dans les cantines scolaires dès 2002, instaure les premiers repas végétariens et met en place la collecte des déchets organiques. Sa mairie est engagée dans une démarche « sans perturbateurs endocriniens ».



La première table ronde de cette rencontre sera sur les expériences européennes "sans perturbateurs endocriniens", elle se tiendra de 14h30 à 16 heures.

Au niveau européen, des capitales mettent en place des plans d'actions "sans perturbateurs endocriniens" pour protéger leur population et l'environnement de leur toxicité. Sous différentes formes : critères d'éco-conditionnalité, charte d'engagement, formations auprès des professionnels de santé, du bâtiment ou encore de la coiffure... Pas à pas, elles font en sorte d'éliminer de notre quotidien, les substances chimiques les plus nocives. Se basant sur les dernières données scientifiques, des bio-monitorings... et en développant des collaborations avec des laboratoires de recherche, ces villes sont actrices de la santé de leurs citoyens.

Cette rencontre sera animée par **Genon K. Jensen**, directrice de Health and Environment Alliance. Les intervenants sont : **Ruth Echeverria**, membre de la Fundacion Alborada, **Kistine Garcia**, membre de Ecologistas en accion qui nous présenteront l'expérience madrilène, **Tonie Wickman**, coordinatrice du projet NonHazCity et membre de l'administration environnement et santé de Stockholm et **Georges Salines**, chef du bureau de la santé environnementale et de l'hygiène de la Mairie de Paris.

Après l'Union Européenne, zoom sur la France. Ici la prise de conscience est grandissante, c'est LA première étape. Vient ensuite l'action. Ces intervenants ont décidé de prendre les devants et d'être des pionniers sur cet enjeu : professionnels de santé, élus des collectivités territoriales, citoyens engagés et convaincus... Ils ont décidé de prendre à bras le corps cette question.

La Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE) votée par la France en avril 2014, leur offre une toile de fond pour agir. Dans la lignée des engagements pris par les gouvernements successifs, leurs projets visent à réduire l'exposition de la population et de l'environnement aux perturbateurs endocriniens. La grossesse et la petite enfance sont des périodes particulièrement sensibles, c'est pour cela que de nombreux projets portent sur les "1000 premiers jours".

Pour faciliter l'engagement d'autres villes et territoires, le RES propose la signature d'une charte et le lancement d'une plateforme pour échanger sur les bonnes pratiques au niveau local.



La seconde table ronde sera sur les expériences françaises « sans perturbateurs endocriniens », elle se tiendra de 16 heures à 17h30 heures.

Animée par M **Laurent El-Ghozi**, président d'"Elus, Santé Publique et Territoires", cette table ronde accueillera : **Karine Chagnes** du Comité pour le Développement Durable en Santé pour le projet "Hôpital sans perturbateurs endocriniens", **Damien Carème**, maire de Grande Synthe, une ville engagée contre les perturbateurs endocriniens, **Valérie Picot**, sage-femme, coordinatrice au Centre Hospitalier de Guéret du projet "une éco-maternité", **Frédéric Delannoy**, maire

d'Honaing et président de la communauté de communes de cœur d'Ostrevent, un territoire sans perturbateurs endocriniens, **Anne Lafourcade** et **Olga Diarté**, ingénieures en santé environnementale, parties prenantes du projet "crèche sans perturbateurs endocriniens" de Limoges, **Laurent Storme**, pédiatre néonatalogiste au CHRU Jeanne-de-Flandre de Lille, pour le projet "1000 jours pour la santé" de l'OMS.

Conclusion



Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat,
ministre de la transition écologique et solidaire.

Suite au vote favorable de la France à la définition des perturbateurs endocriniens proposée par la Commission Européenne, le Ministre de la transition écologique et solidaire a obtenu des garanties supplémentaires et a annoncé des mesures nationales pour diminuer l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens.

1. Mise en ligne de la liste des produits pesticides contenant une substance identifiée comme perturbateur endocrinien
2. Donner plus de transparence aux agences sanitaires
3. Révision de la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens
4. Informer les consommateurs avec l'étude de la mise en place d'un étiquetage
5. Informer les Français avec le lancement d'un site internet d'informations et lancement d'une campagne de communication
6. Donner aux entreprises et aux pouvoirs publics les moyens de repérer plus vite les perturbateurs endocriniens avec la mise en place d'une plateforme
7. Renforcer les moyens de la recherche
8. Protéger les Français de possibles effets néfastes du bisphénol S
9. Renforcer la formation des professionnels de santé

Madame Brune Poirson interviendra à 17h30 en clôture de cette première rencontre.

Présentation des projets

« Élus, santé publique & territoires »



« Élus, santé publique & territoires » a été créée en octobre 2005 à l'initiative d'élus locaux en charge de la Santé, désireux d'œuvrer avec les pouvoirs publics pour que la santé devienne l'un des champs des politiques municipales. En 2015, nous avons organisé ensemble un colloque « Santé environnementale : le pouvoir des villes ». Il s'agissait de présenter aux villes les différents leviers d'actions pour mettre en œuvre des politiques locales de santé environnementale.

Un partenariat renouvelé ce 10 octobre et qui a pour objectif de lancer un réseau de « Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ».

Plus d'informations sur leur site : <http://www.espt.asso.fr/publications.html>

Une crèche sans perturbateurs endocriniens



Limoges s'est engagée dans une démarche de Ville santé citoyenne. A ce titre, elle mène plusieurs expériences et s'est engagée dans une expérimentation de crèche « sans perturbateurs endocriniens ». Cette initiative pourrait être reproduite au sein d'autres crèches municipales ou toutes autres structures accueillant des jeunes enfants. Outre l'intérêt en termes de santé publique et d'environnement, Limoges a voulu être innovante et précurseuse dans la lignée de la campagne « hôpitaux sans perturbateurs endocriniens » lancée au mois de juin 2015.

Source : <http://www.ville-limoges.fr/index.php/fr/actualites/111-solidarite-sante-actualites/3924-2017-05-11-14-46-45>

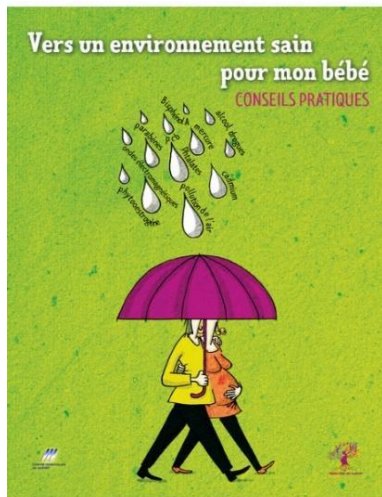
1000 jours qui comptent pour la santé ! (1000 days for Health, OMS)



La maternité Jeanne de Flandre de Lille est la première en France à avoir mise en œuvre le programme « 1000 premiers jours » de l'OMS, allant de la conception aux 2 ans de l'enfant. Ces 1000 jours sont une fenêtre critique de vulnérabilité puisque les principaux processus biologiques et physiologiques fondamentaux sont programmés lors de cette période. L'exposition à des polluants chimiques lors de la grossesse est susceptible d'avoir des conséquences défavorables sur la santé de l'enfant et celle des prochaines générations.

Source : <http://maternite.chru-lille.fr/ma-grossesse/bien-etre-et-grossesse/>

L'éco-maternité de Guéret



Le centre hospitalier de Guéret s'est lancé dans une réflexion sur les produits utilisés au sein de sa maternité notamment ceux contenant des perturbateurs endocriniens. Elle a mené au lancement d'un projet ambitieux celui d'une éco-maternité.

Dans la droite lignée du programme des « 1000 jours » ce nouvel exemple nous montre que « la période fait le poison » et non la dose.

Source : <http://www.ch-gueret.fr/content/vers-une-%C3%A9co-maternit%C3%A9>

Des engagements « sans perturbateurs endocriniens »

engagements objectif établissement
sans perturbateurs
endocriniens

Adopter les 10 éco-gestes aux côtés du C2DS.
C'est contribuer à un monde plus citoyen et plus écologique.

1. S'engager à informer le personnel féminin en âge de procréer des risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.
2. Solliciter les fournisseurs pour l'identification des perturbateurs endocriniens dans les matériaux de construction et de décoration et préférer les produits alternatifs.
3. Privilégier les climats produits sans recours aux pesticides de synthèse.
4. Substituer les dispositifs médicaux en plastiques contenant des substances à effet de perturbateur endocrinien.
5. Éviter les produits phytosanitaires de synthèse à l'intérieur et à l'extérieur.
6. Aérer autant que possible les locaux et privilégier les ventilateurs à double flux correctement réglés et régulièrement contrôlés.
7. Privilégier les produits de nettoyage écobilabés et les procédés alternatifs comme la vapeur.
8. Éviter les molécules et/ou les excipients présents dans les médicaments à effet de perturbateur endocrinien non souhaités.
9. Éviter les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation (produit, colorant...).
10. Privilégier les produits de soin et d'hygiène corporelle écobilabés sans perturbateurs endocriniens.

En support de cette charte Engagements objectif établissement sans perturbateurs endocriniens, nous nous engageons à respecter ces 10 éco-gestes, et pourrons ainsi offrir le meilleur de nos différents services de concertation, sur ou hors de l'univers.

c2ds
avec le soutien du Réseau Environnement Santé

Le C2DS est une association à but non lucratif créée en 2006. Elle est composée de professionnels de santé mobilisés par le développement durable.

Elle mène différentes actions de terrain auprès des professionnels de santé dont le programme « hôpital sans perturbateurs endocriniens ». L'objectif est d'accompagner les établissements hospitaliers à s'engager sur 10 éco-gestes : informer des risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens, substituer les dispositifs médicaux contenant des substances à effet de perturbation endocrinienne, éviter les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation...

Source : <https://www.c2ds.eu/c2ds/>

S'engager pour préserver notre santé



La communauté de communes de Cœur d'Ostrevent s'est déclarée : « Premier territoire sans perturbateurs endocriniens ».

Pour mettre en œuvre cet objectif, plusieurs actions vont être lancées : sensibiliser les EHPAD, cliniques, PMI, crèches, les professionnels de santé : médecins, infirmières, pharmaciens... Les élus vont également être impliqués dans cette démarche. En effet, cette initiative leur confirme leur rôle sur les questions de santé lors des passations marchés et des commandes publiques, par le développement de restaurants scolaires à circuits courts ou d'aliments d'origine biologique, par la mise en place d'éco-crèches...

Plus d'informations :

<http://fr.calameo.com/books/005087279cb18f4737c28>

La ville de Grande Synthe, un exemple de ville engagée sur les perturbateurs endocriniens.



Grande-Synthe s'est engagée depuis plusieurs mois dans le remplacement de ses produits d'entretien. Ils sont désormais à base de produits biodégradables et naturels. L'objectif affiché est d'améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments publics et de limiter la présence de perturbateurs endocriniens.

La ville désire maintenant engager ses crèches dans cette même démarche.

Source : <http://www.ville-grande-synthe.fr/>

« Non Haz City »



EUROPEAN
REGIONAL
DEVELOPMENT
FUND



NONHAZCITY

Le Réseau NonHazCity est unique en Europe ! Créé à l'origine pour protéger la Mer Baltique, le but de ses membres (villes, universités...) est d'agir pour que les pôles urbains développent des actions contre les pollutions chimiques. Financé pendant 3 ans par le programme européen Interreg, il allie recherche scientifique et action politique. Leur objectif est de mettre en œuvre les politiques publiques les plus efficaces et les plus protectrices de l'écosystème.

Présentation du programme : <http://nonhazcity.eu/>

« Libres de contaminants hormonales »



Sur le sujet des perturbateurs endocriniens, L'Espagne tire également son épingle du jeu. Madrid ainsi que plusieurs villes et communautés autonomes ont décidé d'intégrer la campagne « Libre de contaminants hormonales » d'Ecologistas en acción et de la Fundación Alborada. Elles s'engagent sur un certain nombre de points comme limiter l'utilisation de pesticides, l'usage du plastique et promouvoir l'alimentation bio dans les cantines...

Le guide d'actions pour les collectivités locales : <http://www.ecologistasenaccion.org/IMG/pdf/gui>

[a-administracion-contaminante-hormonal.pdf](#)

Charte d'engagement : Villes & Territoires « sans perturbateurs endocriniens »

VILLE DE ...

OBJET : Protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens

CONSIDERANT :

Que les perturbateurs endocriniens (EDC, Endocrine Disrupting Chemicals en anglais) sont « *des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants* » (OMS 2002),

Que l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considèrent les perturbateurs endocriniens comme « *une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution* »,

Que le programme d'action général de l'UE pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020 : protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement,

Que la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens adoptée en France en avril 2014 a fixé comme objectif de « *Réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens* »,

La mise en place dans l'année en cours d'un plan incluant les dispositions suivantes :

1/ Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions

2/ Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant l'usage de contenants et de matériels pour cuisiner, chauffer et servir comportant des perturbateurs endocriniens

3/ Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens

4/ Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité interdisant les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics

5/ Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris

